

*Initiatives ministérielles*

Alors que nous nous tournons vers la fondation en question, je me rappelle les incidents qui se sont produits ces derniers jours dans ma ville de Toronto, et je trouve déplorable qu'il nous faille une fondation de ce genre pour abattre les murs de la crainte, de l'ignorance, de la méfiance et de l'insécurité.

Il est déplorable qu'alors que nous parlons de multiculturalisme, toute notre attention soit portée sur le racisme. Je dis cela sachant fort bien que le récent incident qui a eu lieu à Toronto et qui dénotait, semble-t-il, du racisme entraîne maintenant toute une série de réactions fort hostiles et d'observations allant tout à fait à l'encontre du but recherché par les journalistes, les autorités et les porte-parole des diverses collectivités touchées.

Comme ma collègue de Montréal qui est intervenue avant moi l'a signalé, il faut prendre une nouvelle orientation qui nous permette de promouvoir et d'engendrer les nouveaux symboles qui font du Canada un pays de tolérance, une terre d'égalité où nous n'attachons pas simplement un intérêt de façade aux idéaux en question, mais nous les appliquons. Or, ce n'est possible que si ces symboles ont l'étoffe que beaucoup d'entre nous qui tiennent énormément à ces idéaux et les défendent, souhaiterions. Si ce projet de loi constitue un premier petit pas dans la direction en question, il est alors tout à fait louable.

J'ai certaines réserves auxquelles, je l'espère, le ministre et son gouvernement répondront. Je crains fort que cette fondation ne nuise aux progrès que nous commençons à réaliser pour ce qui est de faire du multiculturalisme le génie de notre nation. À cet égard, j'ai été déçu, il y a quelques semaines, lorsque le gouvernement fédéral a créé un Institut des langues patrimoniales ayant un budget d'à peine 6 millions de dollars, alors que, pendant ce temps, le ministère des Communications continue de profiter d'un budget de 300 millions de dollars environ pour la promotion de deux langues officielles dans des domaines ne relevant pas de la compétence des provinces. Étant donné les chiffres que j'ai donnés tout à l'heure, si nous voulons donner une certaine substance aux principes auxquels nous souscrivons dans les projets de loi comme celui-ci, il faut alors débloquer l'argent nécessaire pour soutenir les symboles et les institutions en question.

Il est tout à fait normal que le gouvernement ou tout gouvernement au Canada, fasse la promotion des deux langues officielles. Le gouvernement est d'autant mieux fondé à dépenser de l'argent que les citoyens en retirent un sentiment de fierté, le sentiment d'appartenir à un pays qu'ils ont bâti et qu'ils pourront léguer à leurs descendants.

La semaine dernière, nous avons vu l'établissement d'un ministère du multiculturalisme chargé de promouvoir «toutes» les collectivités ethniques, mais qui ne dispose que du petit budget qu'il avait lorsqu'il n'était qu'un ministère du Secrétariat d'État.

Si nous devons concrétiser les principes qui caractérisent le Canada et ses valeurs, il faut bien sûr consacrer une somme importante à cette tâche pour montrer que nous sommes sérieux.

Ne vous méprenez pas, madame la Présidente, aucun membre d'une collectivité ethnique quelconque n'est à genoux, casquette à la main, pour supplier le gouvernement fédéral de lui faire l'aumône. Ce n'est pas le cas. Mon collègue, le critique du multiculturalisme, s'est exprimé avec éloquence à ce sujet. Les collectivités ethniques cherchent plutôt à se faire confirmer qu'il y a un élément de sérieux dans l'orientation de la politique et des programmes du gouvernement et dans les débats qui touchent la nation.

• (1250)

Aujourd'hui, nous parlons de l'établissement d'une fondation. La moitié du budget servira à redresser les injustices que le gouvernement, au nom du Canada, a reconnu avoir été commises au cours de la Seconde Guerre mondiale à l'égard des Canadiens d'origine japonaise. C'est peut-être un premier pas, un tout petit premier pas pour en venir à reconnaître que, en tant que pays, nous avons beaucoup de chemin à faire pour corriger certaines des erreurs que nous, en tant que société, avons commises à l'égard de nous-mêmes et de gens d'origines différentes. J'ai remarqué que l'orateur précédent a parlé des gens d'origine ukrainienne, germanique, chinoise et italienne. Ce sont des taches à notre histoire. Nous ne pouvons la récrire, mais nous pouvons certes admettre les erreurs que nous ne voulons plus répéter.

Les collectivités ethnoculturelles sont exclues de cette démarche visant à créer ce nouveau Canada, un Canada en quelque sorte sans bavure qui réaliserait l'organisation sociale par excellence. Le présent débat vient d'autant plus à point nommé qu'il nous fournit l'occasion de constater qu'au moment même où des conflits mesquins entre les provinces et le manque d'objectivité des hommes politiques lorsqu'il s'agit de la Constitution risquent de détruire le Canada, 40 p. 100 des Canadiens qui n'ont aucune part à ces chicanes ne sont même pas invités à participer aux échanges de vues auxquels donne lieu le débat constitutionnel. Il est presque regrettable que ce soit les collectivités ethnoculturelles et multiculturelles qui présentent la véritable vision d'un Canada uni où toutes les provinces et tous les habitants traitent les autres avec la justice et la déférence qu'ils souhaitent pour eux mêmes.